

RANDONNEURS DE MANDEURE

Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

L'an deux mil dix neuf le vingt deux novembre à dix sept heures quinze, les membres de l'association des Randonneurs de Mandeuire se sont réunis en assemblée générale salle du Majestic de Mandeuire conformément au programme et planning établis par le comité.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Claude MAUVAIS en sa qualité de président. Monsieur Éric MOYLEN et Monsieur Julio GOMEZ assurent le secrétariat. Monsieur le Président constate que 74% des membres à jour de cotisation sont présents. (79 personnes)

Monsieur le Maire de MANDEURE et Monsieur BASSELIN représentant la Fédération assistent à cette assemblée

Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Puis, le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- Orientation 2020
- Approbation du rapport financier 2019.
- Approbation du rapport d'activités 2019.
- Cotisation annuelle.
- Licences FFRP : renouvellement
- Nomination de 2 vérificateurs de comptes pour la saison 2020
- Calendrier et évolution des activités 2020
- Renouvellement des membres du conseil d'administration.
- Membres sortants :
- Alain ANEDDA, Julio GOMEZ, Brigitte PAGNOT, Jeannine VIGEZZI
- Questions diverses
- Parole aux invités

Orientation 2020 (Présentation par le président)

Harmonisation calendrier:

Faire que tous les adhérents soient satisfaits en planifiant suffisamment de rando à la journée, à la demi journée etc...
Démarrer la planification après la marche populaire.

Remboursement frais de reconnaissance :

Continuité et amélioration du principe en favorisant davantage ceux qui prennent plusieurs marches 2, 3 ?)

Équipement informatique: (actuellement on emprunte le matériel de Jean Claude)

Ordinateur portable, vidéo-projecteur, écran ... achat à envisager.

Formation :

Recyclage de 3 PSC1

Poursuite des formations « orientation »

Rapport financier

Après lecture, par le trésorier Maurice, du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice deux mil dix neuf, l'assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté. **Le bilan financier pour l'exercice est négatif : - 690,51€**

A noter le déficit de **82,25€** pour la marche populaire

Les vérificateurs aux comptes ont émis un avis favorable pour approuver ces comptes après vérification (rapport du 18/11/2019)

Dès lors, quitus de sa gestion est donnée au trésorier pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Rapport moral et d'activités

Le Président commente les diverses actions qu'il a menées avec son comité au cours de l'année écoulée.

- Effectifs : 107 adhérents (56 femmes et 51 hommes)
- 3 réunions du conseil d'administration dans l'année.
- 1 réunions de tous les membres actifs
- 4 réunions : Mairie de Mandeuire, URV, FFRP, PMA et représentants département.
- Moments de convivialités : Soirée galettes 70 personnes, journée barbecue 37 participants, repas fin d'année 56 personnes, AG & diaporama 79 personnes.
- Sentiers et matériels : Gérard TOURNOUX suppléant René VIGEZZI (absent pour raison familiale) fait un compte rendu des travaux réalisés en cours d'année soit environ 360 heures de travail.
- Formations:
Certificat d'animateur de randonnée pédestre: 3 personnes Daniel LAZZAROTTO, Jean Paul PERRAUDIN, Jean Claude MAUVAIS

PSC1: 3 personnes Jean Paul PERRAUDIN, Jean Claude GREMILLET, Bernard RIGAUD

Lecture carte et utilisation boussole: 10 personnes

Orientation sur le terrain: 10 personnes

Le secrétaire Julio présente un état des randonnées faites dans l'année :

- 36 randonnées à la journée, participation 419 personnes.
- 27 randonnées en demi-journée, participation de 576 personnes.
- 3 randonnées avec repas
- 6 marches douces et 68 participations
- 48 initiations et marche nordique et 249 participants

- Marche populaire participation 249 personnes.
- Semaine au Queyras 28 personnes.
- Week-end à Vouglans 26 personnes

Ces actions sont adoptées à l'unanimité.

Cotisations 2019

Le montant de la cotisation pour l'année 2019 est proposé par le Conseil d'Administration à **15 euros** par personnes quel que soit le type de randonnées effectuées. Augmentation de 3€.

Argumentation donnée par le Président:

- Participation au collation faites au club supérieure à la cotisation proposée
- Une dizaine d'année sans augmentation
- La licence assurance FFRP augmente tous les ans de 1€
- Dépense supplémentaire pour indemniser les déplacements pour reconnaissance.

Licences FFRP:

Obligatoire pour séjours et marche nordique montant **27 €** (2019, 2020) soit 1€ d'augmentation

Parole donnée aux personnes contre: Le club a suffisamment de réserve, augmentation de 3 € trop brutale ...

Cette résolution est adoptée 2 personnes contre.

Nomination de 2 vérificateurs de comptes pour la saison 2020

2 personnes se présentent: C MERAUX, D POIX, l'assemblée ne s'oppose pas à ce renouvellement de candidatures.

Adopté à l'unanimité.

Questions fréquentes posées en cours d'année: et réponse du président

Qu'elle est le temps d'approche max ? (horaire d'hiver, horaire d'été)

Réponse: environ 15 min en hiver, environ 30 min en été pour l'après-midi (ce sont des valeurs moyennes)

Peut on aménager l'horaire suivant la météo ?

Réponse: Oui, c'est l'animateur qui prend cette initiative, attention il faut faire remonter l'info par le secrétaire

En cas d'impossibilité de conduire une marche, que faire ?

Réponse: s'organiser avec un autre animateur, échange par exemple

Dans quel cas on peut annuler une marche ?

Réponse: Quand la marche proposée est rendue sans intérêt ou dangereuse pour cause météo par exemple, attention il faut faire remonter l'info par le secrétaire

Qu'elle est la durée moyenne d'une marche suivant l'horaire d'été, l'horaire d'hiver ?

Réponse: Faire en sorte que le retour à Mandeuire soit fait à un horaire correct avant 21h30 l'été et 16h30 l'hiver.(ce sont des valeurs moyennes)

Difficulté, dénivelé pour ces marches ?

Réponse: Les marches doivent rester à la portée du plus grand nombre donc la difficulté doit être minime, 10km, 350m de dénivelé l'après midi; 18 km, 650m de dénivelé la journée. sont des valeurs moyennes indicatives. L'animateur doit donner les infos sur la marche.

Rappel il y a des marches sportives avec difficulté plus grande.

Qu'elle est la fréquence pour ces marches dans le mois ?

Réponse:deux à trois après-midi par mois, deux à trois journée par mois, ce sont des valeurs moyennes. Possible si il y a suffisamment de personnes pour assurer l'accompagnement.

Mise en place du calendrier des manifestations pour l'année 2020:

- La soirée galettes le samedi 18 janvier au Centre Culturel Polyvalent de MANDEURE à 19h30.
- Un week-end dans les VOSGES prévu du 8 au 10 mai
- Trois demi-journées marches avec repas à midi (gras double; gigots; restaurant en fin d'année) sont programmées.
- La marche populaire est maintenue et programmée au 4 octobre.
- Marche douce: 1 par mois de mars à novembre
- Marche nordique: le mardi matin
- Marche sportive: 8 au programme généralement le mardi
- Les randonnées à la journée du dimanche, du jeudi et demi randonnée du jeudi sont maintenues.
 - Dimanche : 22 journées
 - Jeudi : 9 journées
 - Jeudi : 26 demi-journées
- Séjour d'une semaine dans la DROME du 29 août au 5 septembre
- L'assemblée générale et la soirée diapo se dérouleront le même jour l'une après l'autre, la date sera confirmée ultérieurement en fonction des disponibilités des salles.

Quelques dates destinées à la randonnée restent libres en début et fin d'année.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Renouvellement du comité

Après rappel par Monsieur le Président de l'élection du conseil d'administration et prenant acte de la candidature de Alain ANEDDA, Julio GOMEZ, Brigitte PAGNOT, Jeannine VIGEZZI (tous sortants), tenant compte qu'aucune candidature nouvelle a été présentée:

Sont déclarés régulièrement réélus : Alain ANEDDA, Julio GOMEZ, Brigitte PAGNOT, Jeannine VIGEZZI

Parole aux invités:

- Marche douce Monsieur BASSELIN (FFRP) nous suggère de passer en marche « santé » très proche de nos marches douces.
- Interrogé sur l'annulation de la formation GPS, pas de réponse possible de sa part, formation organisée par le comité régional. Nous abandonnons cette formation pour 2020.
- Dans le cadre de la formation d'animateur de randonnée que 3 personnes ont suivie, Mr Basselin suggère de faire une demande de remboursement partiel conformément à l'article 10 du programme de formation mis à jour le 2/2/2019

Questions diverses:

Pour les séjours, le transport se fera-t-il en minibus comme en 2019 : *réponse oui. Voir demande d'inscription séjours*

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h15

Le Président
Jean Claude MAUVAIS

Le secrétaire de séance
Julio GOMEZ